

Herbicide colza

BASF
The Chemical Company

RÉUSSISSEZ VOTRE COLZA

Nimbus®,
la force irrésistible du désherbage
en un seul passage.



Pourquoi Nimbus® ?

La force herbicide sur graminées et dicots

- **Nimbus® est efficace sur plus de 30 adventices** très répandues dans les cultures de colza.
- **Nimbus® a une efficacité renforcée** sur gaillet, matricaire, crucifères (capselle, sisymbre), ainsi que sur vulpin et ray-grass, graminées de plus en plus difficiles à contrôler dans les rotations céréales-colza.

Dicotylédones

• Alchémille	90 à 100%
• Arabette	
• Capselle bourse à p.	
• Céraiste	
• Chénopode	
• Ethuse	
• Laiteron sp	
• Lamier pourpre	
• Lampsane commune	
• Matricaire	
• Miroir de vénus	< 65%
• Morelle	
• Myosotis des champs	
• Passerage	
• Séneçon vulgaire	
• Sisymbre	
• Stellaire	
• Tabouret des champs	
• Véronique de Perse	

• Coquelicot	80 à 89%
• Diplotaxis	
• Gaillet gratteron	
• Renoncule	
• Shérardie	
• Torilis	
• Véronique f. de lierre	
• Carotte sauvage	65 à 79%
• Euphorbe sp	
• Fumeterre	
• Géranium mou	
• Mercuriale	
• Ravenelle	
• Sanve	
• Barbarée	< 65%
• Calépine	
• Géranium disséqué	
• Géranium à f. ronde	
• Géranium tige grêle	
• Pensée	
• Scandix	

Graminées

• Pâturin annuel	90 à 100%
• Ray-grass	90 à 100%
• Vulpin	80 à 89%
• Folle avoine	65 à 79%
• Brome stérile	< 65%
• Repousses blé	
• Repousses orge	

Ces pourcentages correspondent à des moyennes, ce qui n'exclut pas ponctuellement un niveau d'efficacité inférieur.

- **Nimbus® est particulièrement respectueux des cultures de remplacement.**

De nombreuses cultures sont possibles en cas de retournement accidentel du colza (sécheresse, limaces) :

- **sans labour** : colza d'hiver et de printemps, maïs, tournesol, pois de printemps, féverole, lin, pomme de terre, soja.
- **après labour** : orge de printemps, blé de printemps, avoine, betteraves, graminées fourragères (sauf ray-grass), luzerne, trèfle.

**la force irrésistible du désherbage
en un seul passage.**

Nimbus®

A qui s'adresse-t-il ?

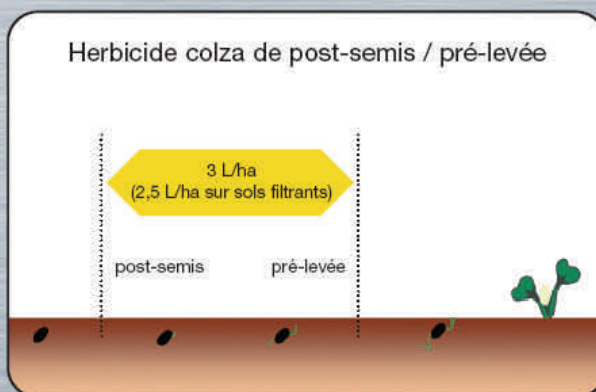
Aux colzaïculteurs qui recherchent :

- **un désherbage en un passage*.**
- **un désherbage à spectre large avec une bonne efficacité**
y compris sur gaillet, matricaire, crucifères (capselle, sisymbre), vulpin et ray-grass.
- **un désherbage en toute sécurité pour les cultures de remplacement.**

*seules les fortes infestations de repousses de céréales nécessiteront l'application d'un anti-graminées de post-levée (type Stratos® Ultra + Dash® HC).

Comment s'utilise-t-il ?

- Nimbus® s'utilise sans incorporation en post-semis, pré-levée du colza. Traiter sitôt après le semis pour profiter de l'humidité du sol ou dans les jours qui suivent et dans tous les cas avant la levée des premiers pieds de colza.
- Nimbus® peut être utilisé en programme avec un produit de pré-semis :
 - dans les régions où la trifluraline (2,5 L/ha de produit commercial) est appliquée en pré-semis incorporé (8-10 cm), Nimbus® s'utilise de 2,5 L à 3 L/ha.
 - en cas de forte infestation de géraniums (ex : napropamide, conditions optimales d'utilisation : pré-semis incorporé à 2-4 cm).



Evitez la dérive de la pulvérisation sur les cultures voisines. Ne pas traiter à moins de 100 m d'un vignoble.

Qu'est-ce que Nimbus® ?

Autorisation de vente ; N) 9800187

Composition : 250 g/l de métazachlore + 33,3 g/l de clomazone (matière active FMC Corporation)

Formulation : SE (Suspo-émulsion)

Usages et doses autorisés : désherbage colza : 3l/ha

Classement toxicologique :

Xi : irritant - N: Dangereux pour l'environnement

R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme.

Délai avant récolte : supérieur à 100 jours

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée minimale de 5 mètres sur colza

Délai de rentrée : 48 heures (cf. Arrêté du 21/09/06)

Protection de l'utilisateur : Gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau protection 4.

BASF Agro S.A.S. - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex - Tél. 04 72 32 45 45

Retrouvez l'ensemble de nos informations produits sur : www.basf-agro.fr

N°Azur 0 810 02 30 33

PRIX APPEL LOCAL

